

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DU BASSIN AUTERIVAIN
 HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	35	46

N° 84/2019

OBJET : Ouverture du Budget Annexe Lotissement ATHENA

L'an deux mille dix-neuf et le 11 avril à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 5 avril 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Céline GABRIEL, Nadia ESTANG, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Danielle TENZA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M. Denis BEZIAT donne procuration à M. Joël CAZAJUS, M. Pascal BAYONI à M. Dominique BLANCHOT, M. Jean CHENIN à M^{me} Pierrette HENDRICK, M. Gilles COMBES à M^{me} Danielle TENZA, M. Michel COURTIADÉ à M. Claude DIDIER, M^{me} Hélène JOACHIM à M. Floréal MUNOZ, M. René MARCHAND à M. Serge DEMANGE, M^{me} Catherine MONIER à M. Serge BAURENS, M^{me} Sabine PARACHE à M^{me} Nadia ESTANG, M. Pascal TATIBOUET à M^{me} Annick MELINAT, M. Bernard TISSEIRE à M^{me} Nathalie LAVAIL-MAZZOLO.

ABSENTS : Monsieur Jean DELCASSE.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur René PACHER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Nadine BARRE a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge des finances rappelle la délibération n° 63/2019 en date du 2 avril 2019 par laquelle la communauté de communes a créé le budget annexe Lotissement ATHENA pour l'aménagement d'une zone d'activité économique.

Il rappelle également que les collectivités ou établissements qui sont amenés à effectuer des opérations de viabilisation de terrains (qui leur appartiennent ou qu'elles acquièrent) dans le but de les vendre doivent tenir une comptabilité de stock spécifique pour ces opérations au sein d'un budget annexe. En effet, ces terrains destinés à la vente ne doivent pas être intégrés dans le patrimoine de l'EPCI. Dans le respect du principe de l'équilibre budgétaire, il y a lieu de tenir une comptabilité de stocks destinée à suivre les opérations d'acquisition, de viabilisation et de cession des terrains concernés selon le système de l'inventaire permanent intermittent simplifié.

Monsieur le Vice-Président présente le projet de Budget Primitif 2019 du budget annexe Lotissement ATHENA de la communauté de communes qui peut être résumé comme suit :

PRESENTATION PAR NATURE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 1 371 848,87 €

Chapitre	Libelle	Proposition
011	Charges à caractère général	581 848,87 €
6015	Acquisition de terrains	424 348,87 €
6045	Achats, Etudes (architectes, géomètres...)	7 500,00 €
605	Travaux (voirie, VRD...)	100 000,00 €
608	Frais accessoires	50 000,00 €
042	Opérations d'ordre	790 000,00 €
71355	Constatation des recettes	790 000,00 €

Recettes de fonctionnement : 1 371 848,87 €

Chapitre	Libellé	Propositions
70	Ventes de terrains aménagés	790 000,00 €
7015	Ventes de parcelles	790 000,00 €
042	Variations terrains aménagés	581 848,87 €
042	Intégration stock final	581 848,87 €

PRESENTATION PAR NATURE - SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 790 000,00 €

Chapitre	Libellé	Proposition
040	Opérations d'ordre	581 848,87 €
3555	Intégration du stock final	581 848,87 €
16	Avance communes	208 151,13 €
1687	Remboursement au BG	208 151,13 €

Recettes d'investissement : 790 000,00 €

Chapitre	Libellé	Proposition
040	Opérations d'ordre	790 000,00 €
355	Terrains aménagés – Sortie du stock vendu	790 000,00 €

Après avoir constaté l'équilibre de ces sections ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2019 du budget annexe Lotissement ATHENA de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS